



Conseil économique et social

Distr. générale
19 octobre 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Cinquième session

Genève, 22 et 23 novembre 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2012-2013 et au-delà

Principaux éléments du programme de travail pour 2013*

Note du secrétariat

I. Introduction

1. La présente note expose des propositions concernant les principaux éléments du programme de travail du Groupe de travail pour 2013. Les activités proposées reposent sur les résultats et les produits arrêtés d'un commun accord contenus dans le «projet de programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2012-2013 dans le cadre du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population» (ECE/WG.1/2011/5), adopté à la quatrième réunion du Groupe de travail en 2011.

2. Les activités sont prévues dans les quatre domaines définis dans le programme arrêté précédemment: a) élaboration de notes d'orientation illustrées d'exemples de bonnes pratiques; b) suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, y compris des travaux sur les indicateurs de succès; c) renforcement des capacités; et d) analyse des relations entre les générations. En 2013, le secrétariat mènera également des activités pour mettre en œuvre la résolution 65/234 de l'Assemblée générale sur la suite donnée à la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement au-delà de 2014.

3. La Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2012, tenue à Vienne, a réaffirmé le mandat du Groupe de travail. Ainsi, à la lumière des priorités formulées dans la Déclaration ministérielle de Vienne en 2012, le Groupe de travail est également invité à engager des discussions sur les principaux éléments de son programme de travail général pour le troisième cycle de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan

* Le présent document a été soumis après la date limite fixée pour la documentation officielle en raison de retards survenus dans la procédure.

d'action international de Madrid (2013-2017). Il est rappelé aux États membres que la mise en œuvre des activités proposées dans le programme de travail dépendra dans une certaine mesure des ressources extrabudgétaires disponibles.

II. Propositions concernant le programme de travail pour 2013

A. Notes d'orientation illustrées d'exemples de bonnes pratiques

4. Une note d'orientation sera établie par le secrétariat de la CEE en 2013 sur un thème qui sera arrêté par le Groupe de travail à la présente session. Les thèmes proposés sont les suivants: «Les sévices infligés aux personnes âgées»; «Les droits des personnes âgées»; «L'amélioration des services grâce aux technologies de l'information» et «Le monde du travail de demain: jeunes et seniors ensemble». Conformément au schéma déjà établi, la future note contiendra des informations sur les politiques possibles ainsi que des exemples de bonnes pratiques, qui seront établis en coopération avec les pays qui mettent en œuvre les politiques correspondantes. La note d'orientation comportera également, le cas échéant, des informations reprises des études et des bases de données contextuelles de la CEE sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

B. Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

5. Dans ce domaine, les travaux se poursuivront dans le cadre du projet relatif à l'intégration du vieillissement: indicateurs servant à suivre la mise en œuvre de la Stratégie, dirigé par le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne (CEV).

6. Le secrétariat de la CEE et le CEV, dans le cadre d'un projet conjoint réalisé avec la Commission européenne (CE), ont mené à bien la première phase d'élaboration d'un Indice du vieillissement actif (IVA) en 2012. En 2013, la CE, la CEE et le CEV collaboreront afin d'affiner encore la méthode suivie et de faire en sorte que l'Indice soit utilisé dans un plus grand nombre de pays. Une fois que les études sur le terrain auront été réalisées et que les parties prenantes auront donné leur approbation, l'utilisation de l'Indice pourra commencer pour suivre l'exécution du troisième cycle de la Stratégie régionale.

C. Renforcement des capacités

7. Le secrétariat sera prêt à élaborer pour la Géorgie une feuille de route sur l'intégration du vieillissement. Les premières discussions exploratoires ont eu lieu lors d'une mission effectuée dans le pays dans le cadre d'une étude pilote sur l'Indice du vieillissement actif. Il convient de noter que des ressources extrabudgétaires sont indispensables pour les travaux menés dans ce domaine important de la mise en œuvre de la Stratégie régionale.

8. Avec la participation de la CEE, le Centre de la coopération internationale d'Israël (MASHAV) met au point un programme pour le troisième atelier de formation au renforcement des capacités en rapport avec les «services communautaires aux personnes âgées». L'atelier aura lieu à Haïfa (Israël) en avril 2013, en anglais. Les coordonnateurs de la CEE pour les questions liées au vieillissement sont invités à informer à ce sujet les participants potentiels dans leur pays. Le MASHAV prendra entièrement en charge le logement et les repas des participants venant de pays en transition.

D. Relations entre les hommes et les femmes au fil des générations

9. Le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations demeure un élément essentiel de la collecte de données et des activités de recherche dans les travaux de la CEE relatifs aux questions démographiques et constitue une base de connaissances pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à donner suite aux Conférences ministérielles sur le vieillissement tenues en 2012.

10. Le secrétariat continuera à coordonner le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, considéré comme étant la principale source de données pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale. Il cherchera à faire participer davantage des pays par des campagnes de sensibilisation et de diffusion de renseignements sur le Programme. La communauté scientifique sera invitée à utiliser les données pour ses recherches et le secrétariat continuera de mettre à jour la bibliographie des publications au moyen de données issues du Programme.

E. Examen régional de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les pays de la CEE

11. Afin de donner suite à la résolution 65/234 de l'Assemblée générale, et dans le cadre du projet CEE/FNUAP pour l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans la région de la CEE, évaluation effectuée dans la perspective du vingtième anniversaire de ladite Conférence, le secrétariat mène des activités relatives à la coordination de l'examen et de l'enquête à l'échelle des pays de la CEE. En 2013, le secrétariat s'attachera à faire la synthèse des résultats des études analytiques dans un rapport régional et coordonnera l'exercice de validation concernant le rapport. La validation finale et la publication du rapport de la CEE interviendront lors de la Conférence régionale de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra à Genève les 1^{er} et 2 juillet 2013.

12. L'intégration du vieillissement étant au cœur des préoccupations des pays de la CEE en ce qui concerne la population et le développement, le secrétariat veillera à inclure, dans l'examen régional et le programme de la Conférence au-delà de 2014, les conclusions du rapport de synthèse de 2012 concernant la mise en œuvre de la Stratégie régionale du Plan d'action international de Madrid.

III. Financement du programme de travail pour 2013

13. En vertu du mandat du Groupe de travail sur le vieillissement (ECE/EX/2008/L.11) le service des réunions annuelles du Groupe de travail est assuré par le secrétariat de la CEE sans qu'il soit nécessaire de prévoir des ressources additionnelles.

14. Le Groupe des activités relatives à la population de la Division de statistique du secrétariat de la CEE est chargé des travaux relatifs au vieillissement, y compris le service des réunions du Groupe de travail et de son bureau. Le budget ordinaire prévoit seulement deux postes d'administrateur au sein du Groupe, ce qui limite fortement l'éventail des activités du programme de travail proposé pour 2013. Des ressources extrabudgétaires supplémentaires seront nécessaires pour mener les activités et obtenir les résultats indiqués dans les propositions concernant le programme de travail pour 2013 ainsi que ceux envisagés pour le troisième cycle d'exécution de la Stratégie régionale. Les membres du

Groupe de travail sont invités à faire des annonces de contributions financières et à offrir des contributions en nature afin d'appuyer le programme de travail pour 2013.

15. Les besoins de financement estimés pour le programme de travail 2012-2013 ont été présentés et examinés en détail à la quatrième réunion du Groupe de travail puis une lettre d'appel de fonds a été adressée aux États membres (ECE/WG.1/2011/2). Certaines activités prévues en 2012 ont été menées avec l'appui du projet conjoint d'Indice sur le vieillissement actif (IVA), qui est financé par la Commission européenne, alors que la participation de plusieurs délégations de pays en transition à la Conférence ministérielle et à la cinquième réunion du Groupe de travail a été financée par le projet conjoint CEE/FNUAP. En mars 2012, Israël a accueilli le deuxième atelier concernant les soins communautaires aux personnes âgées et la Belgique a accueilli la réunion du Bureau à Bruxelles. L'Autriche a apporté la contribution la plus importante en accueillant la Conférence ministérielle de la CEE à Vienne en septembre 2012.

16. En juillet 2012, l'Estonie a versé un montant de 3 200 euros au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le vieillissement, qui sera utilisé pour soutenir les activités du Groupe de travail prévues en 2013. La Serbie accueillera la cinquième réunion du Bureau à Belgrade au printemps 2013. La Commission européenne a indiqué que le projet d'Indice (IVA) serait probablement prolongé afin de soutenir indirectement les travaux du CEV en ce qui concerne le suivi de l'exécution de la Stratégie régionale. Les activités relatives à l'examen régional de la Conférence internationale sur la population et le développement seront financées au titre du projet en cours CEE/FNUAP.
